

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR ACQUISITION DES ORDINATEURS

1. Objet du marché

La Banque de la République du Burundi, à travers son site web www.brb.bi et le quotidien « Le RENOUVEAU », lance un Avis d'Appel d'Offres National pour l'acquisition de trente (30) ordinateurs de bureau.

Les spécifications techniques et le modèle de bordereau des prix sont respectivement détaillés dans les Parties II et III du présent DAO dont ils font partie intégrante.

2. Allotissement

Le marché est présenté en lot unique et indivisible.

3. Mise en marche et garantie de bon fonctionnement des ordinateurs

Le soumissionnaire devra faire l'installation, la mise en marche et garantir le bon fonctionnement des ordinateurs pour une durée minimum de douze (12) mois, à compter de la date de la réception provisoire.

4. Financement

Le marché est financé sur les fonds de la Banque de la République du Burundi.

5. Participation

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour l'exécution du présent marché.

Ne peut participer cet appel d'offres toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés de la BRB énumérés à l'article 8 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site www.brb.bi.

6. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Le Dossier d'Appel d'Offres est constitué par les documents suivants :

- le présent Avis d'Appel d'Offres ;
- les spécifications techniques ;
- le bordereau des prix.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2^{ème} étage, bureau n°2.39, Tél. (+257) 22 22 03 45, et obtenu sur présentation

d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cent mille francs burundais (**BIF 100 000**), au compte numéro 9829/000 intitulé « Récupérations diverses » ouvert au nom de la Banque de la République du Burundi dans ses livres.

8. Garantie de soumission

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée, d'un montant égal à **cinq millions de francs burundais (BIF 5.000. 000)**.

La garantie de soumission sera restituée au soumissionnaire non gagnant après notification du marché. Elle ne sera pas restituée au soumissionnaire retenu qui se désistera.

Le soumissionnaire gagnant devra aussi s'engager à une garantie de bonne exécution équivalant à cinq pourcent (5%) du montant total du marché.

9. Contenu de l'offre

L'offre technique devra contenir les documents suivants :

- L'adresse précise et exacte du soumissionnaire (adresse, numéro de téléphone, etc.) ;
- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- Une attestation de non-redevabilité encore valide, délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR);
- Le numéro d'identification fiscale (NIF);
- 4 références techniques des marchés similaires exécutés avec preuves à l'appui;
- La garantie bancaire de soumission ;
- Un prospectus.

L'offre financière devra contenir les documents suivants :

- Les bordereaux des prix Taxe sur la valeur Ajoutée Comprise (TVAC) ;
- Attestation de capacité financière de cinquante millions de franc burundais (BIF 50 000 000) délivrée par une Banque agréée.

N.B : L'absence de l'un des documents énumérés ci-dessus constitue une cause de rejet d'office de l'offre.

10. Présentation des offres

Les offres rédigées en français et accompagnées des différents documents exigés (voir point 9) seront envoyées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et seront présentées dans deux (2) enveloppes fermées et séparées, comportant respectivement les mentions « OFFRE TECHNIQUE » et « OFFRE FINANCIERE ».

Les deux (2) enveloppes seront glissées dans une enveloppe extérieure fermée portant la mention « **Offre pour la fourniture des équipements informatiques à la Banque de la République du Burundi** ».

Les enveloppes contenant les offres seront envoyées à l'adresse ci-après :

Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République du Burundi

1, Avenue du Gouvernement

B.P. 705 Bujumbura

Tél. (+257) 22 20 40 00/Fax. (+257) 22 22 31 28

E-mail : brb@brb.bi

Outre cette adresse, l'enveloppe extérieure portera les inscriptions: « **A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres** ».

L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.

Toute enveloppe ouverte ou ne respectant pas la formalisation ci-dessus mentionnée ne pourra pas être acceptée.

11. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendriers à compter dès la date d'ouverture des offres.

12. Délai de livraison

Le délai de livraison est de soixante (60) jours calendriers. Il commence à courir dès la signature du contrat.

13. Modalités de paiement

Le paiement interviendra après livraison conforme et complète de toutes les fournitures faisant objet du présent marché.

Il sera fait par virement bancaire sur présentation de la facture y relative au compte indiqué par le soumissionnaire gagnant.

14. Dépôt et ouverture des offres

Les offres **doivent** parvenir au Secrétariat de Direction de la Banque (5^{ème} étage) au plus tard le **27/06/2017 à 10h00'**.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 10h30' dans la salle des réunions du 4^{ème} étage en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

15. Evaluation des offres



La BRB porte à l'attention de chaque soumissionnaire que l'analyse des offres de chaque soumissionnaire se fera de manière indépendante.

L'analyse des documents administratifs, des offres technique et financière se fera par la BRB qui établira une note globale pour chaque soumissionnaire sur les bases suivantes :

- La conformité des documents administratifs, des spécifications techniques et le respect des délais de livraison seront cotés à **70%** ;

N.B : Une note minimum de 65% est exigée pour passer à l'analyse de l'offre financière.

- Offre financière : **30 %**.

La décision finale sera notifiée à chaque adjudicataire concerné par écrit.

16. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura fourni une offre techniquement et financièrement la plus avantageuse.

17. Notification du marché

La notification de l'attribution du marché pourra être faite par courrier recommandé ou par tout autre moyen de transmission fiable.

18. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire concernant le présent Avis d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Logistique et Patrimoine de la Banque de la République du Burundi à l'adresse mentionnée ci-dessus, au point 7 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

19. Doit applicable

Le présent marché est régi par la Droit burundais, en particulier le Règlement de passation des marchés de la BRB, disponible sur le site www.brb.bi.

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Jean CIZA

Gouverneur.

